

Econocom Group SE
Société européenne cotée
Siège: Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles
Numéro d'entreprise: 0422.646.816 (RPM Bruxelles)

(ci-après la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE PARTICULIERE
DES ACTIONNAIRES TENUE LE 6 NOVEMBRE 2020**

BUREAU

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur Bruno GROSSI (ci-après le « **Président** »).

Le Président désigne Madame Antoinette ROCHE comme secrétaire de l'assemblée et scrutateur.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Actionnaires

Une liste de présence reprenant le nom de tous les actionnaires, présents, assistants par procuration à l'assemblée, ou ayant adressé à la Société leur vote par correspondance, ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun de ceux-ci, ainsi que les procurations, les votes par correspondance et attestations relatives à la détention de titres dématérialisés à la date d'enregistrement, resteront annexés au présent procès-verbal et conservés dans le registre des procès-verbaux des assemblées générales.

Administrateurs et commissaire

Les administrateurs de la Société ont renoncé aux formalités de convocation. Monsieur Alexis Van Bavel, représentant le commissaire PwC Réviseurs d'Entreprises SCCRL, a renoncé aux formalités de convocation et n'assiste pas à l'assemblée.

EXPOSE DU PRESIDENT

I. Le Président expose que la présente assemblée générale a pour ordre du jour :

1. Proposition de distribution d'un dividende intercalaire

Proposition de décision :

- i. *Proposition d'attribuer un dividende intercalaire de EUR 0,12 (douze centimes euros) brut par action (coupon n°6), étant entendu que les 3.964.520 actions propres détenues à date par la Société ne donnent droit à l'attribution d'aucun dividende à la*

Société elle-même. La date de mise en paiement est déterminée par le conseil d'administration.

2. Pouvoirs aux fins de l'exécution des résolutions qui précèdent

Proposition de décision :

- i. *Proposition de déléguer les pouvoirs, avec faculté de subdélégation, à chacun des administrateurs de la Société, pour l'exécution des résolutions qui précèdent.*

II. Les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites par annonces publiées dans :

- Le *Moniteur belge* du 6 octobre 2020,
- Le journal *La Libre Belgique* du 5 octobre, et
- Le journal *De Morgen* du 6 octobre 2020.

Le texte de la convocation ainsi que les modèles de procuration et les formulaires pour le vote par correspondance ont par ailleurs été mis à la disposition des actionnaires sur le site web de la Société (<https://finance.econocom.com>) à partir du 5 octobre 2020.

Les publications et convocations sont annexées au présent procès-verbal (Annexe 1).

III. Il existe actuellement 220.880.430 actions, sans désignation de valeur nominale. Il résulte de la liste des présences ci-annexée (Annexe 2) que 123.575.656 actions sont représentées dont 70.095.638 actions donnent droit à un droit de vote simple et 53.480.018 actions donnent droit à un droit de vote double.

Le Président constate que les droits de vote attachés à 5.042.764 actions étaient suspendus à la date d'enregistrement comptable, le 23 octobre 2020, à vingt-quatre heures (heure belge), soit du fait que ces actions étaient détenues en nom propre par la Société (pour 3.964.520 actions), soit du fait qu'elles étaient représentatives d'actions anciennement au porteur, actuellement en dépôt auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations (pour 1.078.244 actions), conformément aux dispositions légales en la matière.

Le Président constate également que plusieurs actionnaires représentant ensemble 106.435.163 actions ont voté par correspondance.

Les formulaires de vote par procuration et de vote par correspondance resteront annexés au présent procès-verbal (Annexe 3).

IV. Pour être admises, les propositions à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote.

CONSTATATION DE LA VALIDITE DE L'ASSEMBLEE

L'exposé du Président est reconnu exact par l'assemblée ; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

RESOLUTIONS

Après avoir pris connaissance des éléments d'information contenus dans l'ordre du jour et après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée adopte les décisions suivantes :

Résolution 1. Proposition de distribution d'un dividende intercalaire

L'assemblée générale reconnaît avoir connaissance des comptes annuels statutaires relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2019, les avoir approuvés et avoir constaté, lors de l'assemblée générale annuelle du 19 mai 2020, que le bénéfice reporté est de 68.406.069,61 euros.

L'assemblée générale décide de distribuer un dividende de 0,12 euro (douze centimes d'euro) brut par action (coupon n°6), étant entendu que les 3.964.520 actions propres détenues actuellement par la Société ne donnent droit à l'attribution d'aucun dividende à la Société elle-même.

Ce dividende sera mis en paiement au 16 novembre 2020.

Cette résolution est adoptée (177.055.674 voix « Oui », 0 voix « Non » et 0 voix « Abstention »).

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes simples ont été exprimés : 70.095.638
- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes doubles ont été exprimés : 53.480.018
- Le nombre total de vote valablement exprimés : 177.055.674

Résolution 2. Pouvoirs aux fins de l'exécution des résolutions qui précèdent

L'assemblée générale des actionnaires délègue à chaque administrateur et directeur général de la Société, avec faculté de subdélégation, tous pouvoirs pour l'exécution des résolutions qui précèdent et pour procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux résolutions qui précèdent. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Cette résolution est adoptée (177.055.674 voix « Oui », 0 voix « Non » et 0 voix « Abstention »).

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes simples ont été exprimés : 70.095.638
- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes doubles ont été exprimés : 53.480.018
- Le nombre total de vote valablement exprimés : 177.055.674

FIN DE L'ASSEMBLEE

Le Président demande s'il y a des questions ou des commentaires sur des points à l'ordre du jour ou sur des points qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Il n'y en a pas.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 10h20.

Signatures

DocuSigned by:
BRUNO GROSSI
04A0C54EAF9420...

DocuSigned by:
Antoinette Roche
62A848C5AC934F1...

Monsieur Bruno GROSSI
Président

Madame Antoinette ROCHE
Secrétaire et scrutateur

Annexes :

1. Publications et convocations à l'assemblée générale particulière
2. Liste des présences
3. Formulaires de vote par procuration et de vote par correspondance